

La demande d'emploi Cadres

SITUATION AU 30/11/2016

Résumé

- Plus de **10 100** demandeurs d'emploi cadres en Pays de la Loire en Novembre 2016.
- Forte progression de cette population depuis 2008 (**+61,6%**).
- Baisse de la demande d'emploi cadre sur l'année écoulée (**-6%**).
- La demande d'emploi cadre est majoritairement masculine (**63%** d'hommes).
- Une population plus âgée que la moyenne (**38%** ont 50 ans et plus).
- Les cadres s'inscrivent plus souvent après des licenciements ou des ruptures conventionnelles (ces deux motifs représentent **40%** de la DEFM contre **20%** pour les autres demandeurs).
- Les cadres sont plus indemnisés (**63%** contre **51%** pour la DEFM totale).
- **36%** des cadres sont demandeurs d'emploi de longue durée.
- La demande d'emploi cadre est beaucoup plus diplômée, notamment chez les jeunes.
- La DEFM est concentrée en Loire-Atlantique (**56%** des cadres régionaux).
- Les principaux bassins où la concentration de cadres est importante : Nantes, La Baule, Clisson.

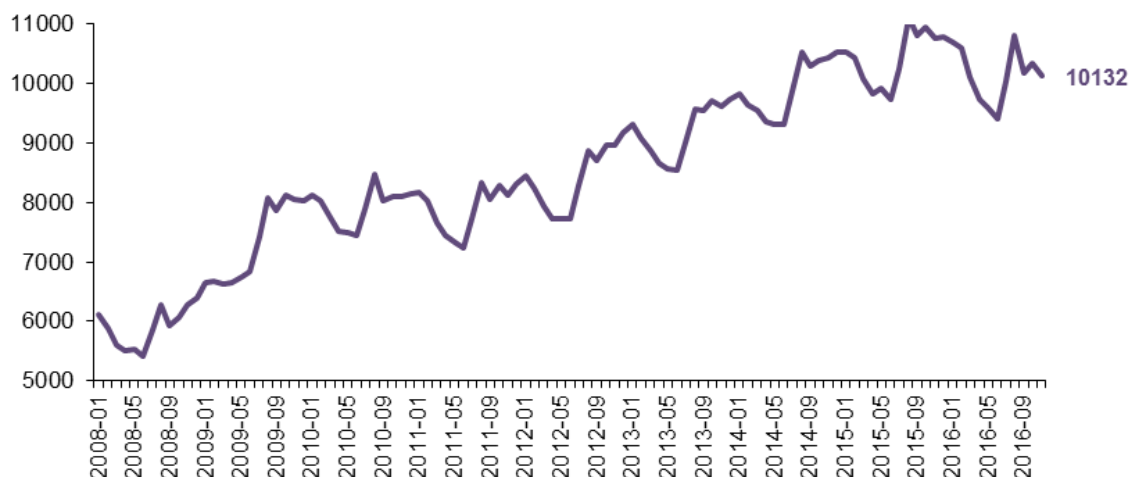
Une forte progression de la demande d'emploi des cadres depuis 2008 (+61,6%)

La crise économique amorcée en 2008 a touché l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. Ainsi, **depuis 2008, la demande d'emploi des cadres a fortement progressé en Pays de la Loire**. L'un des plus bas niveaux de demandeurs d'emploi cadres (catégorie A) a été enregistré en septembre 2008 avec **5 900** personnes, soit **6%** de l'ensemble de la demande d'emploi. Huit ans plus tard, au 30 Novembre 2016, **10 132** DEFM cadres sont recensés. Cependant, leur poids dans la demande d'emploi globale a légèrement baissé : **5,8%**. L'afflux massif de demandeurs d'emploi, quelque soit leur qualification, explique cet écart. En effet, si le volume de DEFM cadres a progressé, leur poids dans la demande globale s'est réduit du fait d'un très grand nombre de personnes venues s'inscrire à Pôle emploi depuis le début de la crise financière.

Ainsi, au même titre que l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, les cadres ont subi la forte montée du chômage ces dernières années. La hausse s'élève à **+61,6% sur 8 ans**.

Depuis un an, la situation semble s'inverser. La DEFM cadres a même **diminué de 6,0%** en Pays de la Loire. Si l'on ne tient pas compte de la qualification, la demande d'emploi a diminué de **6,9%** entre novembre 2015 et novembre 2016. Si les chiffres restent proches, la régression du chômage semble légèrement moins prégnante pour les cadres.

Evolution de la demande d'emploi cadres en catégorie A – Pays de la Loire



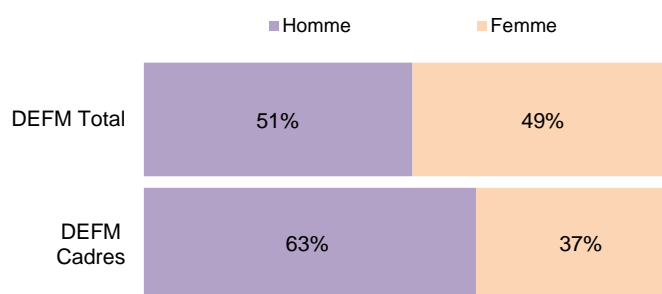
Une demande d'emploi majoritairement masculine

La répartition par sexe de la demande d'emploi dans sa globalité a subi certaines modifications depuis le début de la crise. En effet, de fin 2008 jusqu'à la fin de l'année 2009, la crise a davantage pesé sur la situation des hommes, impactés directement par l'effondrement de l'économie dans le secteur industriel et dans la construction, notamment via l'intérim. De ce fait, la demande d'emploi, majoritairement féminine avant la crise, a connu un retournement de tendance en 2009 : la part des DEFM hommes est devenue plus importante que la demande d'emploi féminine. Depuis, la structure par sexe de la demande d'emploi s'est stabilisée et se montre pratiquement équilibrée (51% de DEFM hommes et 49% de DEFM femmes au 30 novembre 2016).

La population cadre n'entre pas complètement dans ce schéma et affiche ainsi une autre spécificité de sa demande d'emploi. En effet, **près des 2/3 des DEFM cadres sont des hommes (63%). Mais cette réalité n'en reste pas moins le reflet de la structure des cadres dans la population active.**

En termes d'évolution, les demandes d'emploi masculine et féminine ont progressé de la même manière. Entre janvier 2008 et novembre 2016, le nombre d'hommes a augmenté de **65,6%** contre **+65,8%** pour les femmes. Depuis 4 ans, il est à noter que les femmes progressent plus rapidement que les hommes. Entre janvier 2012 et novembre 2016, le nombre d'hommes a augmenté de **17,7%** contre **+23,7%** pour les femmes. Au final, concernant la demande d'emploi des cadres, la conjoncture économique des huit dernières années n'a pas ou très peu modifié la répartition par sexe : les hommes étaient et restent majoritaires.

Répartition de la DEFM cat. A par sexe – Novembre 2016

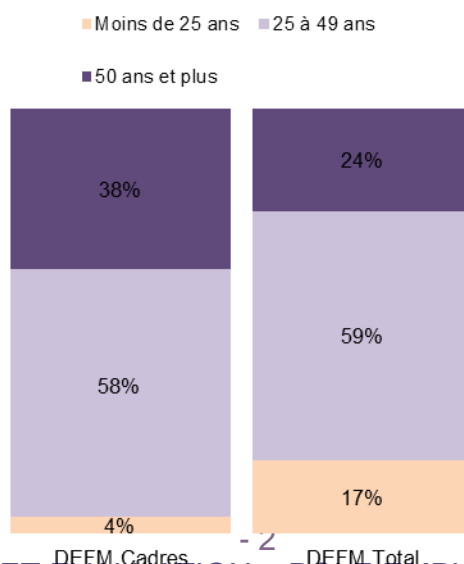


Une population plus âgée

Au 30 novembre 2016, **plus d'un tiers (38%) des demandeurs d'emploi cadres est âgé de 50 ans ou plus**, soit 14 points de plus que l'ensemble des DEFM (toutes catégories socioprofessionnelles confondues).

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans représentent seulement **4%** des DEFM cadres sur la région, alors que leur part atteint **17%** dans la DEFM totale.

Répartition de la DEFM cat. A par tranche d'âge – Novembre 2016



A l'origine de l'inscription, principalement des licenciements et des ruptures conventionnelles

Le statut professionnel joue également un rôle sur la répartition de la demande d'emploi selon le motif d'inscription à Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi cadres présentent la particularité de concentrer un volume important d'inscription suite à un licenciement ou une rupture conventionnelle de CDI.

Ainsi, **près de la moitié (40%) d'entre eux se sont inscrits à Pôle emploi après un licenciement (économique ou non) ou une rupture conventionnelle de CDI, soit deux fois plus que l'ensemble de la demande d'emploi.**

La rupture conventionnelle de CDI est particulièrement concernée puisque proportionnellement, elle est à l'origine de près de **3 fois plus** d'inscriptions chez les cadres (**21%** contre **9%** pour la DEFM totale).

A contrario, l'entrée au chômage suite à une fin de contrat ou une fin de mission est beaucoup moins prégnante pour les cadres (**17%** contre **26%** pour la DEFM totale).

Ils sont plus nombreux à toucher une indemnisation

L'origine des motifs d'inscription au chômage n'est pas sans incidence sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi. En effet, les licenciements et ruptures conventionnelles de CDI font très souvent suite à une période d'activité suffisamment importante pour permettre l'ouverture de droits à l'assurance chômage. C'est pourquoi **près des 2/3 (63%) des demandeurs d'emploi cadres sont indemnisés**, alors qu'ils ne sont que la moitié (**51%**) si l'on ne tient pas compte des catégories socioprofessionnelles.

Plus de 3 cadres sur 10 sont demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)

Le contexte économique des huit dernières années a eu un impact important sur le chômage, à deux niveaux : la forte progression du nombre de demandeurs d'emploi d'une part, la durée d'inscription au chômage d'autre part.

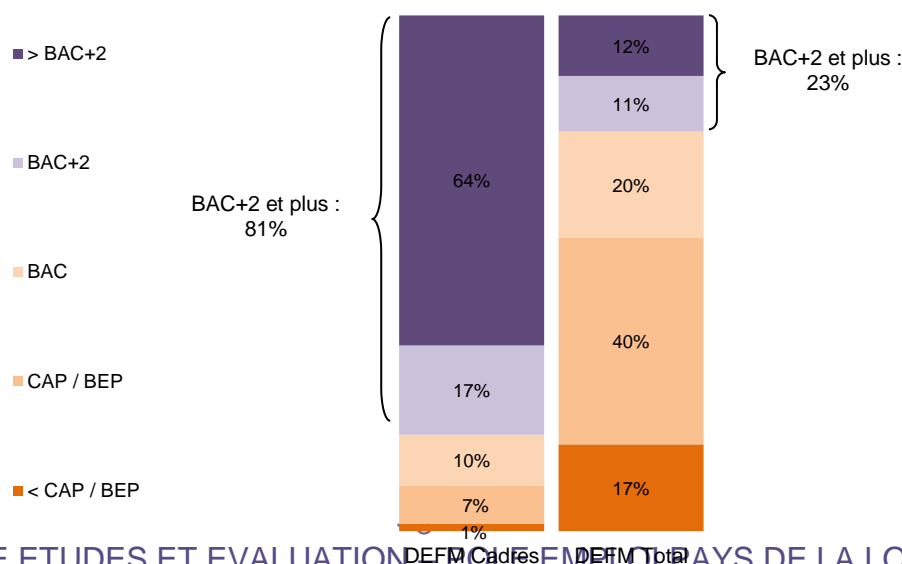
Ainsi, les demandeurs d'emploi de longue durée représentaient environ 25% des DEFM avant le début de la crise qu'il s'agisse des cadres ou de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Huit ans plus tard, **36% des DEFM cadres de la région sont inscrits depuis au moins un an sur les listes de Pôle emploi, soit plus de 3 600 personnes.** Parmi elles, près d'une personne sur deux est inscrite depuis au moins 24 mois.

Une demande d'emploi plus diplômée ... notamment chez les jeunes

Si le niveau de qualification et de formation ne sont pas toujours corrélés, il existe, dans certains cas, une relation directe. Le statut cadres en est un bon exemple. **Plus de 8 demandeurs d'emploi cadres sur 10 sont titulaires d'un BAC+2 ou plus**, alors qu'ils ne sont que **22%** pour les DEFM toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Plus précisément, **64%** des demandeurs d'emploi ayant un statut cadre ont un diplôme supérieur à BAC+2 (soit **52** points de plus que pour la DEFM totale).

Répartition de la DEFM cat. A par niveau de formation – Novembre 2016



La formation n'est évidemment pas le seul moyen d'accéder au statut cadres. L'expérience acquise au cours de l'activité professionnelle est un autre levier et ces deux éléments, de fait, tiennent compte de l'âge.

Ainsi, en y regardant de plus près, la part des demandeurs d'emploi cadres titulaires d'un BAC+2 ou plus varie sensiblement selon la tranche d'âge. **Plus l'âge augmente, plus la part des cadres avec BAC+2 ou plus diminue.** A l'inverse, **99%** des demandeurs d'emploi cadres de moins de 25 ans possède un diplôme de niveau supérieur. Cette part n'est plus que de **66%** pour les personnes de 50 ans et plus. Avec l'âge, l'expérience professionnelle acquise tout au long de la vie est un facteur plus important dans la définition des compétences.

Une demande d'emploi concentrée sur la Loire-Atlantique

La structure de la population active diffère selon les typologies de territoire (urbain, rural, littoral). Cette structure se reflète nécessairement dans la demande d'emploi

Il est donc logique que **la Loire-Atlantique, et tout particulièrement la métropole nantaise, concentre une majorité de demandeurs d'emploi cadres.**

Le département de la Loire-Atlantique regroupe en effet **56%** de la demande d'emploi cadres de la région. A titre de comparaison, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, la Loire-Atlantique concentre **44%** de la DEFM régionale.

En zoomant sur ce département, le constat se confirme : **72%** des demandeurs d'emploi cadres de Loire-Atlantique sont rattachés au bassin d'emploi Nantais (contre **59%** pour l'ensemble de la demande d'emploi).



Les données présentées ici sont issues de la chaîne STMAT et concernent le mois de Novembre 2016.

Nous entendons ici par cadres, les demandeurs d'emploi inscrits avec un code qualification = « 9 ».

Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

Cartographie – Où sont les cadres en Pays de la Loire ?

